

Mardi, le 28 avril 2020.

PRATIQUE DU TENNIS EN CLUB

Mise à jour : 28 avril 2020

Chers responsables de clubs,

Chers affiliés,

Suite aux mesures gouvernementales annoncées ce **vendredi 24 avril** et aux précisions apportées par Madame la Ministre **ce 27/04**, voici de nouvelles informations liées à la reprise de la pratique du tennis en club.

Pratique du tennis hors compétition à partir du 04 mai.

A partir du lundi 04 mai et jusqu'à l'annonce des prochaines mesures gouvernementales, la pratique du tennis en club sera à nouveau autorisée et ce, dans le respect total des mesures de sécurité sanitaire et sous certaines conditions très strictes, telles que :

- Pratique uniquement en extérieur.
- Maximum 2 personnes par terrain : peu importe s'ils habitent sous le même toit ou pas.
- Accès interdit à la cafétéria, aux vestiaires et autres commodités.
- Entraînement autorisé à condition que les règles ci-dessus soient respectées.

ATTENTION : un protocole sanitaire précis et détaillé a été réalisé afin de vous permettre de bien identifier les conditions dans lesquelles la pratique du tennis est autorisée dans les clubs. Il vous sera communiqué dans le courant de cette semaine.

Vous le trouverez également prochainement sur la page d'accueil du site www.aftnet.be.

Nous avons la chance de pratiquer un sport dont les caractéristiques lui permettent d'être parmi les premiers à pouvoir à nouveau être pratiqué. Nous comptons sur la responsabilité de chacune et chacun pour respecter strictement ces conditions d'application.

Partenaires principaux



Partenaires officiels



Partenaires média



Pratique du tennis en compétition.

Tournois

Tous les tournois prévus jusqu'au 7 juin 2020 inclus sont reportés ou annulés.

S'ils le souhaitent, les clubs dont un tournoi était programmé avant le 8 juin 2020 peuvent demander à leur région de le reporter. Chaque région analysera la possibilité de report en fonction du calendrier existant.

La période des tournois reprendra **au plus tôt le 8 juin 2020.**

Interclubs Ethias

Tout comme les interclubs initialement prévus en mai, les interclubs de juin sont reportés. Ils seront réorganisés **entre le 01^{er} juillet et fin septembre** suivant les régions.

Toutes les catégories (nationales et régionales) reportées seront réorganisées en partant d'une page blanche, il y aura donc une nouvelle inscription des équipes par les clubs et la conception d'un nouveau calendrier (à confirmer par votre secrétariat régional pour les catégories régionales).

Nous rappelons que les conditions générales pour la pratique du tennis ainsi que le report, la tenue ou l'annulation de différentes compétitions dépendent de l'évolution de la situation sanitaire et des décisions gouvernementales actuelles et à venir. De nouvelles mesures pourraient vous être communiquées le cas échéant.

Nous vous tiendrons informés dès que possible.

En attendant, prenez-bien soin de vous et de vos proches.

Partenaires principaux



Partenaires officiels



Partenaires média

